

reeve de Darlington ; Daniel Dyer ; M. Ballantyne, président S. A. Perth ; John Hallenger, président S. A. Arthur ; Tom Coveney, secrétaire S. A., township de Logan, comté de Perth ; Henry Graves, vice-président S. A. division d'Innisfil, N. Simcoo, Ontario. Hugh Daly, J. P., Kildare, comté de Joliette, Québec. John Kain, reeve, Howick, assemblée publique tenue à Gorrie ; J. Bt. Rutherford, reeve, de la part des cultivateurs de son voisinage, N. Perth ; Henry Middleton, Grange Room, Orana ; John VanHorn, président S. A., comté de Kent ; Edward McCallum, Duart, comté de Bothwell ; David Wilson, S. A. comté de Kent ; J. S. Jarvis, cultivateur, township de Stewart, comté de Kent ; Robert Lowe, menuisier et marchand de grain, Chatham ; Société d'A. de Framan, township de Mara, D. N. comté d'Ontario ; James Graham, président S. A. division de Port Perry et Scugog ; John B. Leasby, président T. P. A. S. Uxbridge ; Charles March ; G. J. Miller, cultivateur, Niagara ; John Tolmie, secrétaire de Bruce Grange ; William Lees, propriétaire des moulins de Fallbrook, township de B. thurst, comté de Lanark ; Robert Cleland, reeve de Elora, comté de Perth ; John Ross, S. A. C. C. ; William et J. Spink, Duffin's Creek, Ontario-Sud ; C. B. Mallory, Président H. K. ; Platt Henman, Grafton ; Walter Riddell, Cobourg, Ontario. H. Davenport, Sydney, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse. M. Sinclair, secrétaire Thames Grange, St. Mary's, Ontario.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Antoine Paiment, comté de Terrebonne
J. H. Lecourt, prêtre, directeur des fermes du Petit Séminaire de St.-Thérèse ; Félix Gouin, président de la Société d'Agriculture, Comté d'Yamaska ; S. Bertrand, St. Mathias ; Louis Lévesque, Ste. Mélanie D'aillebout ; le maire de St. Ambroise, comté de Joliette ; Etienne T. Pâquet, M. P. P., St. Nicholas, comté de Lévis ; Louis Pelland, président de la Société d'Agriculture, comté de Berthier ; P. E. Dostaler, C. L. ; J. Bte. Dupuis ; Louis Lévesque, président de la Société d'Agriculture de Joliette ; L. B. Bellerose, J. P., comté de Joliette ; le maire de St. Félix de Valois ; Isaac Barrette, Ste Elizabeth ; E. J. Guilbault, manufacturier et maire de la ville de Joliette ; Joseph Moreau, St. Aubert, maire de Richmond et plusieurs autres ; S. Tassé, prêtre, Ste. Scholastique, comté des Deux-Montagnes ; J. N. A. Archambault, président de la Société d'Agriculture No. 1, comté de Verchères ; J. N. Messier, Rougemont, comté de Rouville ; M. G. Hariv, Grondines ; Joseph Picard, Cultivateur ; J. E. le Bilodeau ; Ferdinand Savary, St. Raymond, comté de Portneuf ; Thomas Roy, président de la Société d'Agriculture, comté de St. Jean ; Joseph Massicotte, Champlain ; A. Archambault, et autres.

Parmi les réponses se trouvent la suivante de M. Joly :—

“ Québec, 24 mars 1876.

“ G. T. Orton, M. P., président du comité

de l'agriculture, Chambre des Communes, Ottawa.

“ Mon cher docteur,

“ Je n'ai reçu qu'aujourd'hui une série de questions imprimées venant de votre comité, aux travaux duquel je prends un vif intérêt, et je me hâte de vous envoyer mes réponses.

“ Je crains qu'elles ne soient un peu longues, mais je dois dire que j'éprouve une certaine satisfaction à pouvoir donner mes vues sur le sujet, de quelque peu de valeur qu'elles soient.

“ C'est une espèce de protêt contre l'accusation d'inconséquence qui a été portée contre moi, pendant cette session, dans la Chambre des Communes et dans la presse, d'avoir abandonné le principal article du programme de notre parti national. Nous réclamions par-dessus tout une politique commerciale nationale. On a reproché à mes amis de l'avoir abandonnée, et comme chef du parti national, mon nom a été mêlé à ces reproches, mais je n'ai pas abandonné cette politique.

“ Si je me rappelle bien, vous m'avez aidé en 1873 à obtenir l'exemption de droits pour la manufacture du sucre de betteraves, et j'espère que vous approuverez mes vues sur le sujet.

“ Je demeure, mon cher docteur,

“ Votre très obéissant serv.,

“ H. G. JOLY.”

Voici les réponses de M. Joly.

“ Est-il de l'intérêt du Canada que nous continuions à admettre les produits américains en franchise, tandis que les produits canadiens exportés de l'autre côté des frontières sont soumis à une lourde taxe ?

“ Rép.—Non, c'est contre l'intérêt du Canada. Je crois humblement que nous ne devrions admettre en franchise que les matières premières employées par nos manufactures.

“ Quels droits, si vous en établissiez, imposeriez-vous sur la fleur, ainsi que sur les grains et autres produits agricoles étrangers : ou quelle règle recommanderiez-vous d'adopter pour nous guider dans l'imposition de ces droits ?

“ Rép.—Je recommanderais respectueusement de mettre de côté toute théorie abstraite et de n'adopter pour règle que celle de nos propres intérêts.

“ Quel effet a eu l'admission du blé-d'inde en franchise sur le prix des céréales communes dans votre section du pays ?

“ Rép.—Nous n'en souffrons guères dans notre partie du pays, parce que, malheureusement, nous ne produisons pas beaucoup plus que ce qui est nécessaire à notre propre consommation ; mais il me semble que toutes les fois que le cultivateur produit plus qu'il ne consomme et qu'il a un surplus à vendre, il doit souffrir de la compétition. Il est vrai que les acheteurs, au nombre desquels les manufacturiers et leurs ouvriers devraient entrer pour une grande proportion, peuvent acheter à un peu meilleur marché du cultivateur, mais, comme une conséquence naturelle, ils auront à vendre leurs marchandises moins cher au cultivateur dont les moyens d'acheter sont diminués. Ce n'est pas en faisant baisser le prix de toutes choses que nous atteindrons à la richesse nationale. Le plus cher nous payons le mieux c'est pour nous, pourvu que nos moyens de payer aillent de pair avec l'augmentation des prix. Demandez à l'ouvrier ce qu'il préfère, la farine à \$4.50 le baril et pas d'ouvrage, ou la farine à \$8, et